



**CHECK AGAINST DELIVERY
VÉRIFIER AU PRONONCÉ**

**STATEMENT BY
CHRISTOPHER DUSCHENES
DIRECTOR GENERAL
ABORIGINAL AFFAIRS AND NORTHERN DEVELOPMENT CANADA**

**INTERNATIONAL EXPERT GROUP MEETING ON
INDIGENOUS YOUTH: IDENTITY, CHALLENGES AND HOPE: ARTICLES 14, 17, 21
AND 25 OF THE UNITED NATIONS DECLARATION ON
THE RIGHTS OF INDIGENOUS PEOPLES**

NEW YORK, 30 JANUARY 2013

**DÉCLARATION DE
CHRISTOPHER DUSCHENES
DIRECTEUR GÉNÉRAL
AFFAIRES AUTOCHTONES ET DÉVELOPPEMENT DU NORD CANADA**

**RÉUNION DU GROUPE D'EXPERTS SUR
LES JEUNES AUTOCHTONES – IDENTITÉ, DÉFIS ET ESPOIRS : ARTICLES 14, 17,
21 ET 25 DE LA DÉCLARATION DES NATIONS UNIES SUR
LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES**

NEW YORK, LE 30 JANVIER 2013

The Government of Canada welcomes the opportunity to address the United Nations Permanent Forum on Indigenous Issues in the context of its Expert Group Meeting on "Indigenous youth: identity, challenges and hope."

Mr. / Madame Chairperson, Canada acknowledges the importance of promoting the full participation of Aboriginal women and men in the economic prosperity of Canada. Canada is actively supporting Aboriginal communities in their efforts to be healthy, vibrant and self-sufficient.

Canada also recognizes the importance of engaging Aboriginal youth. The Aboriginal population in Canada is growing twice as fast as the general Canadian population. By 2026, the Aboriginal population will rise to well over 1.5 million out of a total projected population of 34-39 million; 41% will be less than 25 years of age. By comparison, half of the general Canadian population is under 39 years of age. While this growth brings the challenge of ever-increasing demands for services, it also presents an unprecedented opportunity to harness the potential of capable educated Aboriginal youth to fill crucial labour shortages now and in the future.

In addressing the theme of this Expert Group Meeting, Canada will provide an overview of programs, policies, and initiatives aimed at improving the lives of Aboriginal youth and providing this segment of the Canadian population with the opportunity to succeed and contribute more fully to Canadian society.

The Prime Minister of Canada recently stated that Canada's "goal is self sufficient citizens and self-governing communities. Our goal is to promote improved governance. Our goal is much increased Aboriginal participation in the economy and in the country's prosperity."

On January 11, 2013 the Prime Minister met with National Chief Shawn Atleo, First Nation leaders and elders. The Government of Canada remains committed to on-going dialogue on Aboriginal issues and to taking achievable steps that will provide better outcomes in First Nations communities.

Canada is working to reach self-government agreements that help to create the environment necessary to attain economic certainty and stronger Aboriginal communities in which Aboriginal youth can succeed. Through the negotiation and implementation of self-government agreements, Canada supports Aboriginal communities in the establishment of strong, effective and sustainable governments. Self-government agreements enable Aboriginal groups to govern their internal affairs, including law-making powers, and to assume greater responsibility and control over the decision making that affects their communities.

The Government of Canada is committed to addressing outstanding land claim and treaty issues, and in 2012, announced a new results-based approach to treaty and self-government negotiations. Canada is working closely with its Aboriginal partners to

achieve more treaties in less time so that Aboriginal communities can begin to unlock economic opportunities.

As well, Parliament is considering six pieces of legislation that protect the rights of Aboriginal peoples and help to ensure their safety and self-sufficiency. These include the First Nations Financial Transparency Act, the Family Homes on Reserves and Matrimonial Interests or Rights Act, the First Nations Elections Act, the Safe Drinking Water for First Nations Act, the Jobs and Growth Act, and the Northern Jobs and Growth Act, introduced November 6, 2012, which will lead to jobs, economic growth and long-term prosperity in Canada's North.

Canada supports initiatives in the area of First Nations education. In 2008 the government launched the Reforming First Nation Education Initiative, which was supported by an additional investment of \$268 million. As part of this effort, the First Nation Student Success Program is helping First Nation educators to plan and make improvements in the areas of literacy, numeracy and student retention. Currently over 90 percent of First Nation band-operated schools across Canada are participating.

Furthermore, the Government of Canada will invest an additional \$100 million over three years for First Nations education to provide early literacy programming and other supports and services to First Nations schools and students, and to strengthen their relationship with provincial school systems. In addition, Economic Action Plan 2012 committed to invest an additional \$175 million over three years to build and renovate schools on reserve. These new investments are in addition to the annual contribution of \$1.7 billion dollars towards First Nations education for 117,500 students.

As well, the Government of Canada committed to work with willing partners to introduce a First Nations Education Act and have it in place for September 2014, to explore mechanisms to ensure stable, predictable and sustainable funding for First Nations elementary and secondary education. Canada has committed to help ensure readiness for the new First Nations education system to be outlined in legislation. The proposed legislation will be informed by consultations, launched by Canada in December 2012 with First Nations, on the development of a First Nation Education Act.

The Government of Canada acknowledges the importance of supporting First Nation and Inuit post-secondary education to improve their employability. Canada invests approximately \$300 million annually to support post-secondary education through the Post-Secondary Student Support Program (PSSSP) for eligible Status Indians and Inuit students to help offset tuition, travel, and living expenses. Approximately 22,000 First Nation and Inuit students are benefiting from this investment. The help provided is expected to lead to greater participation in post-secondary studies, higher graduation rates, and improved individual, family and community well-being for program recipients.

In the area of economic development, the Federal Framework for Aboriginal Economic Development emphasizes a whole-of-government approach to ensure Aboriginal Entrepreneurs and communities are ready to seize economic opportunities. The

Framework focuses the role of the federal government and contributes to Aboriginal economic development by strengthening Aboriginal entrepreneurship, developing Aboriginal human capital, enhancing the value of Aboriginal assets and forging effective partnerships.

Sustainable economic development is the key to improving the lives and self-sufficiency of Aboriginal people. Investments in education, health and infrastructure will position Aboriginal youth, communities and businesses to seize economic opportunities and participate in major resource projects and other market opportunities.

Canada is taking these investments and actions to improve the social conditions of Aboriginal people in Canada, ensuring they are well positioned to participate in and benefit from the Canadian economy. Furthermore, with respect to social programs, the Government of Canada has committed to improve the incentives in the on-reserve Income Assistance Program while encouraging those who can work to access training so they are better equipped for employment.

Canada believes that improved access to appropriate education and training will enable Aboriginal youth to get the skills required to become job-ready to enter the labour market and achieve self-sufficiency. As participants in the work force, Aboriginal youth will contribute to both a productive national economy and to their home communities.

The Government of Canada is investing in programs such as the Aboriginal Skills and Employment Training Strategy (ASETS) and the Skills and Partnership Fund (SPF). Through ASETS, \$1.68 billion has been committed from 2010-2015 to increase First Nation participation in the Canadian labour force. ASETS focuses on developing demand-driven skills through partnerships between organizations and employers. Delivered by over 80 Aboriginal organizations throughout Canada, this approach allows skills development programming to take place closer to job sites and closer to those who need the training

Participation in the labour market enables all Canadians to contribute to building strong, prosperous and healthy communities. Canada has a range of programs and policies with the goal of providing opportunities for urban Aboriginal youth to enter the labour market. For example, the Urban Aboriginal Strategy is a community-based initiative developed by the Government of Canada to improve the social and economic participation of Aboriginal people living in urban centres.

Through the Urban Aboriginal Strategy, the Government of Canada partners with the Aboriginal community and local organizations, municipal and provincial governments and with the private sector. These partnerships support community driven projects that respond to local priorities and advance the national priority areas of improving life skills, promoting job training, skills and entrepreneurship and supporting Aboriginal women, children and families.

The Government of Canada further promotes youth well being through Cultural Connections for Aboriginal Youth, Canada's Cultural Education Centres Program, Young Canada Works for Aboriginal Urban Youth and the First Nations and Inuit Summer Work Experience Program and Skills Link Program.

Young Canada Works and the First Nations and Inuit Summer Work Experience Program support Aboriginal youth to explore career choices, gain the skills and knowledge required to participate in the labour force through summer work experiences and prepare for full-time employment.

Working with Aboriginal youth and organizations, the Government of Canada is committed to supporting the programs and policies required to equip Aboriginal youth with the tools needed to build a stronger Aboriginal communities and contribute to Canada's overall economic success.

Le gouvernement du Canada est heureux d'avoir l'occasion de s'adresser à l'Instance permanente sur les questions autochtones de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre de la réunion de son Groupe d'experts sur les jeunes Autochtones – identité, défis et espoirs.

Madame la présidente/Monsieur le président, le Canada reconnaît l'importance de promouvoir la pleine participation des hommes et des femmes autochtones à la prospérité économique du Canada. Le Canada soutient activement les collectivités autochtones dans leurs efforts pour être saines, dynamiques et autosuffisantes.

Le Canada reconnaît par ailleurs l'importance de mobiliser la jeunesse autochtone. La population autochtone du Canada croît à un rythme deux fois plus rapide que celui de l'ensemble de la population canadienne. D'ici 2026, la population autochtone s'élèvera à plus de 1,5 million de personnes sur une population totale prévue de 34 à 39 millions de personnes. En outre, 41 % de la population autochtone sera âgée de moins de 25 ans. À titre de comparaison, la moitié de l'ensemble de la population canadienne est âgée de moins de 39 ans. Or, bien que cette croissance s'accompagne d'un défi en ce qui a trait à une demande sans cesse croissante pour des services, elle offre aussi une occasion sans précédent de tirer parti du potentiel des jeunes autochtones compétents et instruits pour combler les pénuries de main-d'œuvre cruciales aujourd'hui et à l'avenir.

Dans cette intervention sur le sujet de la réunion du Groupe d'experts, le Canada présentera un survol des programmes, des politiques et des initiatives qui visent à améliorer la vie des jeunes autochtones et à fournir à ce segment de la population canadienne l'occasion de réussir et de contribuer davantage à la société canadienne.

Le premier ministre du Canada a récemment déclaré que : « ... notre but est l'autosuffisance des citoyens et l'autonomie des communautés. Notre but est de promouvoir une gouvernance améliorée. Notre but est d'accroître la participation des Autochtones à l'économie et à la prospérité du pays. »

Le 11 janvier 2013, le premier ministre a rencontré le chef national Shawn Atleo, des chefs des Premières Nations et des aînés autochtones. Le gouvernement du Canada demeure déterminé à maintenir un dialogue continu sur les questions qui touchent les Autochtones et à mettre en place des mesures concrètes visant l'amélioration de la qualité de vie dans les collectivités des Premières Nations.

Le Canada travaille en vue de la conclusion d'ententes sur l'autonomie gouvernementale qui contribueront à l'établissement des conditions nécessaires pour bâtir des collectivités autochtones plus solides, où règne une plus grande certitude économique et au sein desquelles les jeunes autochtones peuvent réussir. Grâce à la négociation et à la mise en œuvre d'ententes sur l'autonomie gouvernementale, le Canada appuie les collectivités autochtones dans l'établissement de gouvernements solides, efficaces et durables. Les ententes sur l'autonomie gouvernementale confèrent aux groupes autochtones les pouvoirs nécessaires pour régir leurs affaires internes, y compris les pouvoirs liés à la promulgation de lois, et leur permettent d'assumer une plus grande responsabilité et d'avoir une meilleure emprise quant aux décisions qui touchent leurs collectivités.

Le gouvernement du Canada est déterminé à se pencher sur les questions non réglées liées aux revendications territoriales et aux traités et a, en 2012, annoncé l'adoption d'une nouvelle approche fondée sur les résultats en ce qui a trait aux négociations relatives aux traités et à l'autonomie gouvernementale. Le Canada collabore étroitement avec ses partenaires autochtones afin de conclure plus de traités en moins de temps, de façon à permettre aux collectivités autochtones de profiter des occasions économiques qui s'offrent à elles.

De plus, le Parlement examine six projets de loi visant à protéger les droits des Autochtones et qui contribuent à assurer leur sécurité et leur autonomie. Ces lois comprennent la *Loi sur la transparence financière des Premières Nations*, la *Loi sur les foyers familiaux situés dans les réserves et les droits ou intérêts matrimoniaux*, la *Loi sur les élections au sein de premières nations*, la *Loi sur la salubrité de l'eau potable des Premières Nations*, la *Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*, ainsi que la *Loi sur l'emploi et la croissance dans le Nord*, qui a été déposée le 6 novembre 2012 et qui mènera à la création d'emplois, à la croissance économique et à la prospérité à long terme dans le Nord canadien.

Le gouvernement du Canada appuie des initiatives dans le domaine de l'éducation des Premières Nations. En 2008, le gouvernement a lancé l'Initiative de réforme de l'éducation des Premières Nations, qui a été appuyée par un investissement supplémentaire de 268 millions de dollars. Dans le cadre de cet effort, le Programme de réussite scolaire des étudiants des Premières Nations aide les éducateurs des Premières Nations à planifier et à améliorer les domaines de la littératie, la numératie et de la persévérance scolaire. Pour le moment, plus de 90 pour cent des écoles administrées par les bandes des Premières Nations du Canada participent au Programme.

En outre, le gouvernement du Canada investira 100 millions de dollars de plus sur trois ans dans l'éducation des Premières Nations afin d'offrir des programmes

d'alphabetisation des jeunes enfants ainsi que d'autres mesures de soutien et services aux écoles et aux élèves des Premières Nations, et de renforcer leur relation avec les systèmes scolaires provinciaux. Le Plan d'action économique de 2012 prévoit par ailleurs l'investissement d'un montant de 175 millions de dollars de plus sur trois ans pour la construction et la rénovation d'écoles dans des réserves. Ces nouveaux investissements s'ajoutent à la contribution annuelle de 1,7 milliards de dollars axée sur l'éducation d'environ 117 500 étudiants des Premières Nations.

Le gouvernement du Canada s'est, en outre, engagé à collaborer avec les partenaires intéressés en vue de présenter une loi sur l'éducation des Premières Nations et de la faire promulguer avant septembre 2014, et d'étudier des mécanismes permettant d'assurer un financement stable, prévisible et durable pour l'éducation primaire et secondaire des Premières Nations. Le Canada s'est engagé à veiller à ce que tout soit prêt pour accueillir le nouveau système d'éducation des Premières Nations qui sera décrit dans la législation. La loi proposée sera éclairée par des consultations avec les Premières Nations qui ont débuté en décembre 2012 et qui portent sur l'élaboration d'une loi sur l'éducation des Premières Nations.

Le gouvernement du Canada reconnaît l'importance d'appuyer les mesures concernant l'éducation postsecondaire des membres des Premières Nations et des Inuits afin d'accroître leur employabilité. Le Canada investit environ 300 millions de dollars par année pour soutenir l'éducation postsecondaire par l'entremise du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire (PAENP) pour les Indiens inscrits et les Inuits admissibles, afin de les aider à payer leurs frais de scolarité, leurs frais de transport et leurs frais de subsistance. Environ 22 000 étudiants des Premières Nations et Inuits profitent de cet investissement. On s'attend à ce que l'aide fournie entraîne une augmentation du nombre d'Autochtones inscrits à un programme d'études postsecondaires, des taux de diplomation plus élevés ainsi qu'une augmentation du bien-être personnel, familial et communautaire des bénéficiaires du Programme.

En ce qui a trait au développement économique, le Cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones met l'accent sur une approche pangouvernementale afin de veiller à ce que les entrepreneurs et les collectivités autochtones soient prêts à saisir les occasions économiques. Le Cadre porte principalement sur le rôle du gouvernement fédéral et contribue au développement économique des Autochtones en renforçant l'entrepreneuriat autochtone, en accroissant le capital humain des Autochtones, en rehaussant la valeur des actifs des Autochtones et en établissant des partenariats efficaces.

Le développement économique durable est primordial pour améliorer la qualité de vie et l'autonomie des Autochtones. Les investissements dans l'éducation, la santé et l'infrastructure placeront les jeunes, les collectivités et les entreprises autochtones dans une meilleure position pour saisir les occasions économiques et pour participer à de grands projets axés sur les ressources et saisir d'autres occasions liées au marché.

Le Canada effectue ces investissements et pose ces gestes afin d'améliorer la condition sociale des Autochtones au Canada, en veillant à ce qu'ils soient en mesure de participer à l'économie du pays et d'en tirer parti. De plus, en ce qui a trait aux programmes sociaux, le gouvernement du Canada s'est engagé à bonifier les incitatifs offerts dans le cadre du Programme d'aide au revenu dans les réserves en encourageant les personnes qui peuvent travailler à avoir accès à une formation qui leur permettra d'être mieux outillés pour se tailler une place sur le marché du travail.

Le Canada croit qu'un accès accru à une éducation et à une formation appropriées permettront aux jeunes autochtones d'acquérir les compétences nécessaires pour faire leur entrée sur le marché du travail et pour devenir autonomes. En tant que membres de la population active, les jeunes autochtones contribueront à la fois à faire fructifier l'économie nationale et à accroître le bien-être de leur collectivité d'origine.

Le gouvernement du Canada investit dans des programmes comme la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFCEA) et le Fonds pour les compétences et les partenariats (FCP). Par l'entremise de la SFCEA, 1,68 milliard de dollars a été octroyé de 2010 à 2015 pour renforcer la participation des Premières Nations à la population active. La SFCEA se concentre sur le développement de compétences axées sur la demande au moyen de partenariats entre les organisations et les employeurs. Adoptée par 80 organisations autochtones dans tout le pays, cette approche permet de mettre en œuvre des programmes de développement des compétences à proximité des lieux de travail et là où on en a besoin.

La participation au marché du travail permet à tous les Canadiens de contribuer à bâtir des collectivités fortes, prospères et saines. Le Canada s'est doté d'un éventail de programmes et de politiques dans le but de donner aux jeunes autochtones vivant en milieu urbain des occasions de faire leur entrée sur le marché du travail. La Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, par exemple, est une initiative communautaire conçue par le gouvernement du Canada pour accroître la participation sociale et économique des Autochtones vivant en milieu urbain.

Dans le cadre de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, le gouvernement du Canada travaille en partenariat avec les collectivités autochtones, les organisations locales, les administrations municipales et les gouvernements

provinciaux, ainsi qu'avec le secteur privé. Les partenariats établis permettent de soutenir des projets communautaires qui correspondent aux priorités locales et qui favorisent le respect des priorités nationales, soit le renforcement des aptitudes à la vie quotidienne, la promotion de la formation en milieu d'emploi, l'acquisition et le perfectionnement des compétences et l'entrepreneuriat, ainsi que le soutien aux femmes, aux enfants et aux familles autochtones.

En outre, le gouvernement du Canada favorise le bien-être des jeunes au moyen de Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone, du Programme des centres culturels et éducatifs, de Jeunesse Canada au travail pour les jeunes Autochtones en milieu urbain, du programme Expérience emploi été pour les étudiants Inuits et des Premières nations et du Programme Connexion compétences à l'intention des Premières nations et des Inuits.

Le programme Expérience emploi été pour les étudiants Inuits et des Premières nations et le Programme Connexion compétences à l'intention des Premières nations et des Inuits permettent aux jeunes autochtones d'explorer des choix de carrière, d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour se joindre à la population active grâce à des emplois d'été et de se préparer à occuper un emploi à temps plein.

Fort de la collaboration des jeunes et des organisations autochtones, le gouvernement du Canada est déterminé à soutenir les programmes et les politiques requises pour munir les jeunes autochtones des outils dont ils ont besoin pour bâtir des collectivités autochtones plus fortes et pour contribuer à la prospérité économique du Canada.